



## RAPPORT IMI

Numéro: 2183

Formulaire: PQ Notification - Nurses

Version: 1

### Notification

	Profession: infirmier responsable de soins généraux
--	---

### Résumé de la notification

Pays notifiant	Belgique
Titre de formation	(nl) text (fr) text (de) text
Traduction non officielle du titre de formation en anglais	
Organisme délivrant le titre de formation	(nl) text (fr) text (de) text
Traduction non officielle du nom de l'organisme en anglais	
Date de référence	10/11/2014
Titre professionnel	(en) text
Type de notification	A. Nouveau titre professionnel / titre de formation / certificat / programme de formation
Type exact de notification	A 1. Nouveau titre de formation (formation comprise)

### Référence juridique

Les dispositions nationales notifiées sont-elle publiées sur internet?	Oui
Lien	<a href="http://ec.europa.eu/imi-net">http://ec.europa.eu/imi-net</a>
Informations supplémentaires sur les dispositions nationales (y compris d'autres liens si disponibles)	

### Exigences de formation

Année universitaire	2001/2002
Durée totale de la formation (en années)	5.0
Nombre total de crédits ECTS	
Nombre total d'heures de formation	1000.0
Durée de la formation théorique (en heures)	500.0
Durée de la formation clinique (en heures)	500.0
Description du respect des exigences relatives à la formation théorique (article 31, par. 4)	(en) text
Description du respect des exigences relatives à la formation clinique (article 31, par. 5)	(en) text
Une formation à temps partiel est-elle autorisée?	Non

## Contenu du programme de formation

Référence aux dispositions nationales concernant le programme de formation et les matières couvertes	
	Veillez donner des informations supplémentaires sur les matières énumérées au point 5.2.1 de l'annexe V de la directive 2005/36/CE.
La formation comprend-elle chacune des matières énumérées dans l'annexe pour l'enseignement théorique des soins infirmiers?	Oui
La formation comprend-elle chacune des matières énumérées dans l'annexe pour l'enseignement théorique des sciences fondamentales?	Oui
La formation comprend-elle chacune des matières énumérées dans l'annexe pour l'enseignement théorique/les sciences sociales?	Oui
La formation comprend-elle chacune des matières énumérées dans l'annexe pour l'enseignement clinique?	Non
Veillez donner des précisions si une ou plusieurs matières sont enseignées dans le cadre d'une autre discipline ou en lien avec elle.	(en) text

## Connaissances et compétences

	Veillez expliquer les moyens mis en œuvre pour garantir que le professionnel acquiert les connaissances et les compétences énumérées à l'article 31, par. 6.
Connaissance étendue des sciences sur lesquelles se fondent les soins généraux	(en) text
Connaissance de la nature et de l'éthique de la profession et des principes généraux concernant la santé et les soins.	(en) text
Expérience clinique adéquate	(en) text
Capacité à participer à la formation pratique du personnel de santé et expérience de la collaboration avec ce personnel.	(en) text
Expérience de la collaboration avec d'autres professionnels du secteur sanitaire	(en) text

## Compétences

	Les informations demandées ci-dessous sont facultatives.
	Veillez expliquer comment le titre de formation d'infirmier responsable de soins généraux atteste que le professionnel concerné est en mesure d'appliquer les compétences énumérées à l'article 31, par. 7.
Utiliser les connaissances théoriques et cliniques pour planifier, organiser et administrer les soins infirmiers aux patients	(en) text
Capacité à collaborer de manière effective avec d'autres acteurs du secteur de la santé, y compris à participer à la formation pratique du personnel de santé	(en) text
Capacité à responsabiliser les individus, les familles et les groupes pour qu'ils adoptent un mode de vie sain et se prennent en charge	(en) text
Capacité à prendre de façon indépendante des mesures immédiates pour préserver la vie et à appliquer des mesures dans les situations de crise ou de catastrophe	(en) text
Capacité à apporter de façon indépendante des conseils, des indications et un soutien aux personnes nécessitant des soins et à leurs proches	(en) text
Capacité à assurer, de façon indépendante, la qualité des soins infirmiers et leur évaluation	(en) text
Capacité à communiquer et à collaborer avec d'autres professionnels du secteur de la santé	(en) text

Capacité à analyser la qualité des soins afin d'améliorer sa propre pratique professionnelle en tant qu'infirmier responsable de soins généraux	(en) text
---	-----------

## Informations de gestion

Formulaire	PQ Notification - Nurses
Type de gestion	Notification Driven
Numéro	2183
Statut	Projet
Version	1
Dernière mise à jour	11/11/2014 11:26

## Autorité ayant lancé la procédure

Nom de l'autorité	TEST AUTHORITY - BE TEST AUTHORITY - BE TEST AUTHORITY - BE
Dénomination officielle de l'autorité	TEST AUTHORITY - BE
Pays	Belgique
Adresse	Rue Joseph 11 1000 Bruxelles
Téléphone	+32 00 00 00 00
Télécopieur	
Adresse électronique	mail@BEtest1.eu